

FORMATION ACCOMPAGNER LA FIN DE VIE



DATES

Sur demande

Nous contacter

PLACES DISPONIBLES

10

DURÉES

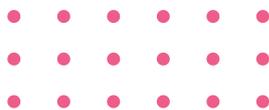
14 heures

LIEU DE FORMATION

Selon vos besoins,

Nous contacter

Objectifs de la formation :



1. Définir les valeurs de bases des soins palliatifs, le rôle d'aide et d'écoute, l'attitude préventive de ces derniers dans l'approche biomédicale des soins
2. Repérer les besoins fondamentaux de la personne en fin de vie et proposer un accompagnement individualisé
3. Adapter la relation avec la personne aux différentes phases : palliative précoce, avancée ou terminale
4. Comprendre les relations liées au processus de perte pour la personne aidée, de deuil pour l'entourage
5. Accompagner la famille et lui permettre de trouver sa place dans l'accompagnement du proche malade
6. Repérer les questionnements éthiques en fin de vie en particulier concernant les notions de respect, de dignité et d'autonomie
7. S'intégrer dans une démarche palliative au sein de l'unité de soins : reconnaître son rôle au sein de l'équipe et contribuer à l'approche globale et interdisciplinaire
8. Reconnaître ses limites, savoir solliciter une aide, développer un questionnement personnel
9. Repérer ses ressources propres, celles de l'équipe ainsi que les ressources institutionnelles, savoir les utiliser



ifpa
Formation

WWW.IFPA-FORMATION.COM

*Ne pas jeter sur la voie publique

Wed Oct 22 2025 02:00:00 GMT+0200 (heure d'été d'Europe centrale)

Programme pédagogique

Définir les soins palliatifs

- Définition des soins palliatifs par la « loi de 1999 »
- Définition par l'OMS
- La loi Léonetti
- Les droits des usagers

Connaitre les différentes structures

- L'hôpital : des chambres adaptées aux soins palliatifs
- Le domicile : l'hospitalisation a domicile et les intervenants libéraux
- Les différentes institutions spécialisées dans le soin palliatif à domicile
- Les structures de soins palliatifs en France : mobiles ou non mobiles

Connaitre la loi LEONETTI

- Que dit la loi ?
- Les droits et devoirs de chacun.
- Les repères juridiques et déontologiques :
 - Code de la Santé Publique
 - Code de déontologie médicale s'appliquant à toutes professions de santé ou assimilées, telles auxiliaires de vie

Aborder la notion de fin de vie, de mort

- Que peut-on entendre par fin de vie ?
 - Définitions scientifiques de la mort
 - Définitions philosophiques de la mort
- Présentation individuelle et sociale de la mort :
 - Vue de la mort suivant les époques
 - La mort : sujet tabou dans notre société actuelle
- L'être humain devant la mort :
 - Ses peurs face à la mort
 - La personne âgée face à la mort
 - Les besoins fondamentaux des personnes mourantes

Programme pédagogique suite

Aborder la fin de vie par l'Éthique et la philosophie

- Définition de l'éthique
- Les valeurs sur lesquelles s'appuyer dans le cadre d'une démarche éthique
- Sa place dans la fin de vie et les soins palliatifs.
- La réflexion nécessaire dans le cadre de l'obstination déraisonnable, les arrêts de traitements (en rapport avec la loi Léonetti et les seules instances et professions décisionnaires en la matière)

Intégrer la douleur, la souffrance dans les soins palliatifs

- La douleur : Physiopathologie
- L'évaluation de la douleur :
- Le concept de « Total Pain »
- Sensation / Perception
- Les soins de nursing et les gestes de confort en fonction du niveau de formation et de certification, le niveau de connaissances requises, la nécessaire collaboration avec une hiérarchie solidaire
- Préservation de la qualité de vie
- La souffrance psychique :
 - Le concept d'attachement / séparation
- Le suicide chez les personnes âgées

Adopter la posture professionnelle de la relation d'aide

- Les règles de base de la communication : verbal, non verbal, les obstacles, le toucher...
- La relation d'aide : définition et mise en pratique
- L'empathie : définition, valeurs empathiques, postures et attitudes
- La congruence

Accompagner le mourant et sa famille

- La période potentiellement source de conflits
- La famille et son chagrin : les questions que se posent les familles, l'aide à apporter et le rapport avec les décisions collégiales préalables.
- Le moment du trépas : l'aborder dans les limites de ses compétences
- Le cas très particulier des enfants : la complexité, la prise en charge, les relais vers les unités spécifiques, la pluridisciplinarité

Programme pédagogique suite

Comprendre le processus de deuil

- Définition du deuil
- Le processus de deuil
 - Les différentes étapes : choc, déni, protestation, tristesse, acceptation individuelle, acceptation globale, nouveaux attachements.
- Répondre aux différentes questions que se posent les familles à chaque étape
- Les signes somatiques du deuil
- Savoir vivre la culture des autres pour bien accompagner
- Les deuils compliqués et pathologiques

Identifier le rôle des accompagnants

- Rôle, limite

Prévenir le burn-out

- Définition
- Signes précurseurs et moyens de prévention
- Les ressources internes et externes

Modalité d'évaluation

- Evaluation des acquis : Questionnaire et mise en situation
- Evaluation de la formation : Enquête de satisfaction

Modalités de sélection des candidats

Respect des pré-requis uniquement

Public et pré-requis

Public :

- Toute personne en prise de fonction dans le secteur de l'aide et des services à la personne et souhaitant acquérir les compétences visées par la formation.
- Professionnel du secteur de l'aide et des services à la personne souhaitant développer leurs compétences.
- Toute personne souhaitant s'orienter vers un métier dans le secteur de l'aide et des services à la personne.

Pré-requis :

- Maitriser les bases de la communication écrite et orale.

Modalités pédagogiques

Méthodes actives et approche compétences :

- Mises en situation
- Jeux de rôle/Simulations professionnelles
- Etudes de cas
- Démarche réflexive

Contextualisation professionnelle des apprentissages

- Prise en compte des situations individuelles de travail

Analyse et échange sur les pratiques professionnelles

Délais d'accès

- Dans un délai de 2 semaines à réception d'au moins 6 inscriptions fermes

Coût de la formation

TARIFS INTER-ENTREPRISE (Tarif à la personne) TARIFS INTRA-ENTREPRISE (Tarif groupe)

- Présentiel Immersion — 450 €
- Présentiel Immersion – 2 640 €

Débouchés

Non concernée

Suites de parcours

Non concernée

Passerelles

Non concernée

Focus Certification

Non concernée

ifpa Formation

Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation :

Nathalie MORIN **06 79 32 81 51** **nmorin@ifpa-formation.com**

+ d'information ?

Besoin d'en savoir plus sur la formation ou sur les démarches d'inscription ?
Contactez votre conseiller France Travail ou notre assistant·e de site se tient à votre disposition pour vous accompagner et répondre à toutes vos questions.

Contactez :

Ghislaine GUIDET **06 10 01 24 63** **gguidet@ifpa-formation.com**



ifpa

Contacts

0 800 730 962

contact@ifpa-formation.com

Réseaux Sociaux



ifpa